



EXTRAIT DE PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2022

Affaire n° 10-20220930

Semaine Bleue

Adoption du dispositif d'ensemble

NOTA /

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée dans le hall d'accueil de la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune, le :

3 octobre 2022

Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 - Nouvelles règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités - Article L.2121-25

Date de convocation

le 23 septembre 2022

Nombre de membres

- en exercice : 49
- présents : 38
- représentés : 10
- absent : 1

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi trente septembre à seize heures cinquante, les membres du Conseil Municipal de la commune du Tampon, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur Jacquet Hoarau, 1er adjoint

Étaient présents :

Jacquet Hoarau, Laurence Mondon, Augustine Romano, Bernard Picardo, Gilberte Lauret-Payet, Marie Hélène Genna-Payet, Marcelin Thélis, Mansour Zarif, Liliane Abmon, Dominique Gonthier, Sylvie Leichnig, Maurice Hoarau, Jean Richard Lebon, Sylvie Jean-Baptiste, Marie-Claire Boyer, Jack Gence, Daniel Maunier, Jean-Pierre Thérincourt, Denise Boutet-Tsang-Chun-Szé, Mimose Dijoux-Rivière, Albert Gastrin, Serge Técher, Francemay Payet-Turpin, Véronique Fontaine, Serge Sautron, Jean-Philippe Smith, Eric Ah-Hot, Evelyne Robert, Patricia Lossy, Noëline Domitile, Régine Blard, Allan Amony, Nadège Schneeberger, Gilles Fontaine, Josian Soubaya Soundrom, Nathalie Bassire, Gilles Henriot, Monique Bénard

Étaient représentés :

André Thien-Ah-Koon par Jacquet Hoarau, Charles Emile Gonthier par Marcelin Thélis, Patrice Thien-Ah-Koon Gilberte Lauret-Payet, Marie-Lise Blas par Augustine Romano, Henri Fontaine par Daniel Maunier, Catherine Turpin par Albert Gastrin, Jean-Pierre Georger par Denise Boutet-Tsang-Chun-Szé, Martine Corré par Patricia Lossy, Doris Técher par Sylvie Leichnig, Nathalie Fontaine par Monique Bénard

Était absent : Jean-Yves Félix

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence Mondon a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Affaire n° 10-20220930

**Semaine Bleue
Adoption du dispositif d'ensemble**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport 10-20220930 présenté au Conseil Municipal du 30 septembre 2022

Considérant que la lutte contre l'isolement des personnes âgées est une des priorité de la municipalité du Tampon,

Considérant qu'à l'occasion de la semaine bleue, l'organisation de moments récréatifs est l'opportunité pour les seniors des différents quartiers de la commune de se rencontrer,

Considérant que ces rencontres sont libres, accessibles et gratuites,

Le Conseil Municipal,
réuni le vendredi 30 septembre 2022 à l'Hôtel de Ville, le quorum étant atteint,

Entendu l'exposé du Président de séance,

Après en avoir débattu et délibéré

Approuve à l'unanimité,

Article 1 l'organisation de moments récréatifs pour le public ciblé, selon le planning joint,

Article 2 l'imputation des dépenses correspondantes, pour un montant estimé de 1 950 € (mille neuf cent cinquante euros), au chapitre 011 du budget de la collectivité,

Article 3 En vertu des articles L.2122-21 et L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire ou un adjoint délégué par lui est habilité à signer tous les actes et pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Secrétaire de séance,

Par délégation de fonction,

Programme Semaine Bleue 2022 du 3 au 8 Octobre

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi | Jeudi 13 octobre prolongement semaine bleue |
|---|---|--|---|--|--------|---|
| Matinée porte ouverte au Centre Roger Payet découverte de la salle de sport (9h-11h30) ¹ | | | Marche bleue intergénérationnelle Parc des Palmiers (9h-11h) ⁶ | | | |
| | | | | Journée « Pic Nique Chemin Volcan »(9h-15h) ⁵ | | Florilèges journée dédiée à la 3ème Jeunesse |
| Ateliers jeux divers, salle des fêtes du 23 ème (13h-16h) ² | Ateliers jeux divers salle des fêtes, Zac Paul Badré (13h-16h) ² | Tisanes lontans Jardin Marc Rivière (13h16) ³ | | | | |

1 Information sur le Centre Roger Payet, découverte de la salle, inscription sur place

2 Plusieurs ateliers proposés : cartes, domino, loto quine, scrabble, jeux de sociétés....

3 Présentation des plantes et recueil des recettes des tisanes lontans, après midi intergénérationnelle

4 Se retrouver en toute simplicité autour d'un café, d'un thé, un gâteau pour discuter, ou jouer à la pétanque.

5 Traditionnel « Pic Nique chemin Volcan » repas partage à midi

6 Marche bleu au parc des palmiers en famille (en bleue)